

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 10 janvier 2020

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 21 janvier 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 janvier 2020

FINANCES ET FISCALITE – AUTORISATION DE LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 DES BUDGETS ANNEXES REGIE DU SERVICE DES EAUX DU VIVIER ET SOUS GESTION DSP

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marie-Paule MILLASSEAU à Florent SIMMONET, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Sylvette RIMBAUD à Romain DUPEYROU, Jacques TAPIN à Monique JOHNSON

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Charles-Antoine CHAVIER, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Alain PIVETEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Elisabeth BEAUVAIS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Jacqueline LEFEBVRE, Marie-Paule MILLASSEAU, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Sylvette RIMBAUD, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 JANVIER 2020

FINANCES ET FISCALITE – AUTORISATION DE LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 DES BUDGETS ANNEXES REGIE DU SERVICE DES EAUX DU VIVIER ET SOUS GESTION DSP

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.1612-1,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2019 portant modifications des statuts de la CAN,

Considérant qu'il convient d'autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférant au remboursement de la dette,

Considérant que l'autorisation du Conseil d'Agglomération doit préciser le montant et l'affectation de ces crédits,

Considérant que le syndicat intercommunal d'étude, de production et de distribution d'eau potable de la vallée de la Courance était géré en un budget Principal et 3 budgets annexes,

Considérant qu'avec le transfert de compétence, ces 4 budgets sont fusionnés en un seul budget annexe eau potable sous gestion DSP,

Considérant qu'il convient pour ce budget d'ouvrir les crédits anticipés à partir des données cumulées des budgets N-1,

Conformément à l'article L.1612-1 du CGCT, dans le cas où le budget de la collectivité n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Egalement, l'exécutif est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200122-C06-01-2020-DE
Date de télétransmission : 22/01/2020
Date de réception préfecture : 22/01/2020

Les dépenses incluses dans une autorisation de programme peuvent être liquidées et mandatées dans la limite des crédits de paiements prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président à engager, liquider et mandatier les dépenses d'investissement 2020 des deux budgets eau potable dans la limite de 25% des crédits ouverts en 2019, hors remboursement de la dette et tel que défini dans le document ci-annexé, avant le vote du Budget Primitif.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

BUDGET PRIMITIF 2020

OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - REGIE DU SERVICE DES EAUX DU VIVIER

Chapitres		Crédits ouverts en 2019	1/4 des crédits 2019	Crédits anticipés sur le BP 2020
20	Immobilisations incorporelles	680 520,58	170 130,15	170 130,00
21	Immobilisations corporelles	2 597 004,55	649 251,14	649 250,00
23	Immobilisations en cours	3 093 559,43	773 389,86	773 350,00
TOTAL				1 592 730,00

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - SOUS GESTION DSP

Chapitres		Crédits cumulés ouverts en 2019	1/4 des crédits 2019	Crédits anticipés sur le BP 2020
20	Immobilisations incorporelles	14 000,00	3 500,00	3 500,00
21	Immobilisations corporelles	78 500,00	19 625,00	19 625,00
23	Immobilisations en cours	2 280 000,00	570 000,00	570 000,00
TOTAL				593 125,00